

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 AVRIL 2012

Présents : Madame CORNUAULT - Messieurs GUILLOT - PERRADIN - GIVRE - GUILLOTON - CHANET - BOURGEOIS - BOURGEY - COUTURIER.

Monsieur MONNET est représenté par Monsieur CHANET.
Madame LANET est représentée par Monsieur PERRADIN.
Madame MICOLI est représentée par Monsieur GIVRE.
Monsieur GRENIER est représenté par Madame CORNUAULT.
Monsieur DUPERRON est représenté par Monsieur GUILLOT.

Absentes non excusées : Mesdames MOREY - SANDRIN - BRAC de la PERRIERE

Monsieur PERRADIN a été élu Secrétaire de séance.

1. Approbation des comptes-rendus du Conseil Municipal du 22/03/12 et 29/03/12

Le Conseil Municipal approuve les comptes-rendus du Conseil Municipal du 22/03/12 et 29/03/12.

2. Acquisition foncière

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'acquisition du bâtiment appartenant à la SCI A.A.C.B. (ex siège de l'entreprise S.I.I.T.), sis route de Chaneins, à St Trivier sur Moignans, sur la parcelle cadastrée section C n°954 d'une surface de 1 928 m².

Elle rappelle au Conseil Municipal que ce bâtiment permettra le regroupement des services techniques.

Elle rappelle également qu'une estimation de la propriété a été réalisée par l'inspection domaniale de Bourg en Bresse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix pour :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer l'acte de vente relatif à l'acquisition de la propriété de la SCI A.A.C.B., concernant la parcelle cadastrée section C n°924, pour un montant de 238 300 € (230 000 € net vendeur et 8 300 € de frais de négociation).

3. Modification du tableau des emplois permanents de la collectivité

Dans le cadre de l'évolution des carrières des agents de la collectivité, après plusieurs années sur un même grade (5 ans, 6 ans ou 10 ans en fonction du grade), certains agents peuvent prétendre à une évolution de carrière.

Le Conseil Municipal autorise la création, à temps plein, de différents postes afin de permettre aux agents d'évoluer dans leur carrière, à savoir :

- un poste d'agent spécialisé principal 2^{ème} classe,
- 3 postes d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe,
- un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe
- un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe,

à compter du 1^{er} mai 2012.

4. Critérium du Dauphiné

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que le départ de la 5^{ème} étape du « Critérium du Dauphiné » se fera à St Trivier sur Moignans le vendredi 8 juin prochain.

Elle rappelle également que c'est la communauté de communes CHANSTRIVAL et l'entreprise MAVIC qui financent, ce départ.

Cependant, il convient de signer une convention, tripartite, entre la société Amaury Sport Organisation (A.S.O.), la commune de St Trivier sur Moignans et la communauté de communes CHANSTRIVAL, qui définit les obligations réciproques de chacun.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix pour :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention entre la société A.S.O., la communauté de communes CHANSTRIVAL, et la commune de St Trivier sur Moignans.

5. Questions diverses

Fleurissement

Samedi 14 avril 2012, les lauréats du Comité de fleurissement de l'Ain étaient récompensés à Saint-Denis les Bourg.

Plusieurs Utingeois se sont illustrés.

Catégorie Maisons avec jardin paysager

M. Robert JONNERY - 3^{ème} prix départemental

Catégorie Maisons fleuries avec jardin

M. & Mme Paul POZET - 17^{ème} prix départemental

Catégorie Terrasses

Mme Claudette PERRADIN - 8^{ème} prix départemental

Catégorie Maisons fleuries

M. & Mme POURCHOUX - 15^{ème} prix départemental

Notre village a confirmé sa 2^{ème} Fleur et a reçu un prix.

Merci au personnel communal pour leur implication dans l'embellissement de notre cité.